



# LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne  
13320 BOUC BEL AIR  
Tél : 07 64 72 02 26

[ligue@sudbasketball.fr](mailto:ligue@sudbasketball.fr)

## PV COMITE DIRECTEUR DU 22-10-22

### EN PRESENTIEL AU SIEGE SOCIAL A BOUC-BEL-AIR

Présents: Jean-Pierre BRUYERE, Claudine CARADONNA, Eugénie CAUCHIE, Lydia CLEMENSON, Yves CRESPIAN, Stéphane FERRIGNO, Chantal LACOGNATA, Frédéric LOGERAIS, Frédéric MATHIEU, Franck MONTAGNON, Barbara PEIRONE, Arnaud PETITBOULANGER, Franck PRELLWITZ, Frédéric PROST, Frédérique PRUD'HOMME, Ghislaine RIVALAN, Jean-Claude ROLDAN, Jean-Claude ROUGER, Pierre SAVINA, Daniel ZAZZI

Excusés : Laurent FASANO, Alain GIUSTI, Anne LEONIS, Cyrille NERIN, Amélie PELLOUX, Julie PHILIPPON, Ludovic VLASIC

Invités: Daniel BES, Béatrice HEINRICH, Lucie JEAN-XAVIER, Patrick COLETTE, Béatrice HEINRICH, Lucie Jean Xavier

Invités Excusés : Christophe ZUCCONI, Ludivine BOURY, Vincent CHETAIL, Gaele MURAT

### Ouverture

Jean-Pierre BRUYERE ouvre la séance à 10h00.

### **Points divers**

Un point est fait sur le nombre de licenciés à date en ce début de saison : au 21/10/2022 : nous avons 26 545 licenciés. L'objectif est d'atteindre les 30 000 pour la saison 2022/2023, et de dépasser les 28 580 de la saison 2021/2022.

Il est à noter que de nombreux clubs ont dû refuser de nouveaux adhérents, souvent en raison soit d'un manque de créneaux, soit d'un manque d'encadrants.

Il est rappelé que la Ligue SUD Basketball prévoit une aide financière lors de la création de nouveaux clubs.

Un courrier de relance a été envoyé à l'ensemble des communes de la Région Sud concernant le développement des terrains extérieurs. Le Conseil Régional a en effet débloqué la somme de 500 000 euros pour le plan infra de notre région. Or, à ce jour, aucun dossier n'a été transmis à la Région Sud. De ce fait, le courrier rappelle les modalités procédurales concernant la création ou la réhabilitation de terrains.

Par suite de l'Assemblée Générale du 25 juin 2022, les locaux de Saint-Laurent du Var ont été mis en vente.

Une réunion des CT a eu lieu le 05/10/2022 afin de travailler sur leurs attributions d'action (la détection du joueur et la formation de cadres). Il en ressortira la lettre de mission pour la saison à venir.



# LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne  
13320 BOUC BEL AIR  
Tél : 07 64 72 02 26

[ligue@sudbasketball.fr](mailto:ligue@sudbasketball.fr)

Concernant les dossiers de surclassement, une problématique s'est posée auprès des comités qui ne connaissent pas le délai nécessaire à la Ligue pour les valider.

Bien que la commission médicale ait été très réactive, certains clubs pensent toujours que cela peut et doit être fait « en moins d'une heure. Il a donc été décidé qu'une procédure serait rédigée et transmise à l'ensemble des acteurs ;

Pierre SAVINA demande si le CROS peut aider les clubs ou les comités pour récompenser les bénévoles des clubs dont l'investissement dure depuis des années. Jean-Pierre BRUYERE va contacter le président du comité des médaillés pour savoir comment procéder, et accéder à cette demande.

## Point évènementiel

Les évènements prévus sur la saison 2022/2023 sont les suivants :

- Le Final Four : le Cavigal de Nice s'est spontanément porté volontaire.
- « Les challenges U13 : notre volonté est que le département 83 s'occupe du côté Est, et que le département 04 soit en charge du côté Ouest.
- Les finales R2 et R1
- Le Master de Ligue 3x3
- L'Assemblée Générale qui se tiendra le 1<sup>er</sup> juillet 2023 à la demande fédérale, et dont l'organisation revient au département du Var.

## Point Trésorerie

Un véhicule de 9 places a été acheté, et récupéré mi-octobre. Il stationne à la Ligue, et est à la disposition en cas de besoin. Les demandes doivent être faites auprès de la directrice territoriale, Béatrice HEINRICH. Le logo de la Ligue sera prochainement mis sur le mini-bus selon la charte graphique. Yohan BONOMINI, chargé de communication, travaille actuellement sur le projet.

Lorsqu'une association reçoit plus de 153 000 euros de subventions publiques, elle a pour obligation légale de contractualiser avec un Commissaire Aux Comptes. Comme cela a été le cas de la Ligue en 21/22, nous allons nous exécuter dès cette saison.

Un état comptable sera demandé à notre expert-comptable Philippe ARNAUD à mi-saison afin d'être au plus proche du détail et de la réalité.

Philippe ARNAUD sera en gestion des paies à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Nous mettons donc fin à la collaboration avec le CDOS 13. Tout sera centralisé sur notre expert-comptable.

Il est rappelé qu'une nouvelle note de frais est à utiliser depuis le mois de juillet 2022, et qu'elle est à retourner uniquement sur l'adresse électronique [tresorerie@sudbasketball.fr](mailto:tresorerie@sudbasketball.fr)

Un point sur les subventions est fait :

- Une subvention de 8 000 euros a été acceptée pour les structures gonflables. Nous sommes-en attente du versement.
- Une subvention de 15 000 euros pour l'achat de véhicules a été acceptée.
- Des subventions ont été acceptées suite aux embauches des deux salariés (Margot VANRENTERGEEM, Damien HENO).



# LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne  
13320 BOUC BEL AIR  
Tél : 07 64 72 02 26

[ligue@sudbasketball.fr](mailto:ligue@sudbasketball.fr)

## Point ressources humaines

Présentation des nouveaux salariés : Margot VANRENTERGEEM, assistante de direction, et Damien HENO, responsable formation et développement.

Reprise à mi-temps thérapeutique d'Aurélié PALLAT au 05-10-22.

Départ d'Océane TOMASINA au 31-10-22, remplacée par Hamza KLAI, à compter du 24/10/2022 au poste de CTO.

Un rappel est fait concernant la charte graphique : il est impératif que les documents rédigés et envoyés par les clubs, comités, et la Ligue SUD Basketball portent le logo de l'ANS. Il s'agit d'une obligation.

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Basket Ball à Ajaccio

- Aujourd'hui, les clubs sont en ordre de marche sur le « pacte #tousengagés ». Les retours sont bons en termes de nombre de licenciés déjà inscrits aux formations initiales. Un bilan sera établi au mois de janvier 2023.
- Aujourd'hui, il est obligatoire que les associations souscrivent au contrat d'engagement républicain, si elles souhaitent obtenir un agrément d'Etat ou encore une subvention publique. Elles s'engagent alors à respecter les principes de liberté, d'égalité et de fraternité.
- Également, la e-affiliation sera bientôt la seule façon de s'affilier (il n'y aura plus la phase papier).
- Avant la dernière modification législative, les subventions ANS / PSF étaient soumises à certains critères comme les quartiers prioritaires de la ville ou zone de revitalisation rurale. Ces critères sont désormais supprimés : tout territoire sur l'hexagone dorénavant est éligible aux subventions ANS / PSF.
- Concernant la zone Sud-Est, c'est désormais Jean-Jacques DESSAINT qui est le nouveau délégué, également président de la Ligue Occitanie.
- Concernant les AG électives, il y a eu des modifications statutaires : dès 2024 pour la FFBB, il y aura parité complète. Pour les Ligues, ce sera en 2028. Le mode de vote pour l'élection à la FFBB va changer : les délégués n'auront plus que 50% du corps électoral, et les clubs 50% également.
- Il a été évoqué que pour les ligues qui ont fusionné, le renouvellement de mandat des Présidents reprend à zéro et sont donc éligibles pour 3 mandats maximum.
- Le plan de sobriété énergétique a été évoqué : l'objectif assigné au sport, c'est -10% d'énergie : il est proposé par exemple le covoiturage des arbitres et le décalage des heures de rencontres.

Lors de l'AG Fédérale, la Ligue SUD Basketball a été particulièrement honorée : Jean-Pierre BRUYERE et Frédérique PRUD'HOMME se sont vu décerner le Coq d'argent.

## Suite à la demande de prise de recul de Sandrine PEDRO, proposition de nommer Lucie JEAN XAVIER comme présidente de la commission communication

⇒ voté à l'unanimité.

La ville d'Avignon va fêter la journée mondiale de l'olympisme le 23 juin 2023, et dans ce cadre, a souhaité candidater avec la Ligue pour faire deux Open plus : un de Junior League et un de Super



# LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne  
13320 BOUC BEL AIR  
Tél : 07 64 72 02 26

[ligue@sudbasketball.fr](mailto:ligue@sudbasketball.fr)

League les 24 et 25 juin 2023. L'idée est de pouvoir travailler avec le CD 13, qui souhaite organiser un open plus Super League le 24 juin 2023 également. Cela permettrait aux équipes de gagner un maximum de points sur un laps de temps réduit en participant à 2 tournois dans le même week-end.

## Point CRO

La revalidation des officiels a eu lieu au début du mois de septembre. Au total, c'est 97 arbitres qui ont revalidé sur 103, et 50 OTM sur 52.

Un stage de perfectionnement des arbitres est programmé le week-end des 29 et 30 octobre : 45 arbitres sont inscrits et 8 formateurs seront présents.

Force est de constater qu'il y a un manque d'arbitres évident. Néanmoins, il est à souligner que les territoires fonctionnent bien, car ils travaillent ensemble.

Hamza KLAI, nouveau CTO, se déplacera dans les territoires plus régulièrement.

Le même constat est fait pour les OTM : on en manque, et il s'agit en plus d'une population vieillissante qui est difficile à renouveler. Cette année, les clubs seront particulièrement aidés dans la mesure où les formateurs se déplaceront, apporteront le matériel afin de former plus facilement les futurs officiels.

## Point formation et développement

Concernant le BPJEPS, 14 stagiaires se sont inscrits à « Prépa Sport ».

Le CS1 du DETB a débuté le week-end des 22 et 23 octobre à Calas (13), et finira de se tenir le 1<sup>er</sup> novembre à Lorgues (83). 15 stagiaires se sont inscrits pour cette première session. Une autre session du CS1 sera programmée.

La FFBB a choisi le logiciel « solution Agate d'Axess » pour la gestion et le suivi des formations. Nous adhérons à ce dernier, qui permettra par exemple de rédiger les conventions, les attestations ou encore les feuilles de présence, et qui sera directement lié à la comptabilité. En sus, il permettra aux clubs de s'inscrire aux formations plus facilement (une seule plateforme au lieu de 2). Il sera en circuit opérationnel très probablement au mois de septembre 2023. De ce fait, nous fonctionnerons en autonomie pour la saison 2022/2023. Une cotisation mensuelle d'environ 400€/mois sera demandée à la Ligue.

## Compétition 5x5

L'e-Marque V2 fonctionne très bien : seulement 3 matchs sur 600 n'ont pas été couverts par l'e-Marque en raison de problématiques annexes.

Quelques forfaits de début de saison sont à déplorer, mais ils sont très peu nombreux. Un forfait en coupe a été demandé par un club.

Concernant les chartes d'engagement, un email d'avertissement a été envoyé aux clubs car certaines sont manquantes : 50€/charte/joueur. Beaucoup de pédagogie a été fait auprès des clubs, mais désormais, ils seront sanctionnés.

Au niveau des brûlés, 291 listes de brûlés ont été envoyées sur 299.

Le samedi 22 octobre se jouent les 1/8<sup>ème</sup> de finale de la coupe territoriale pour toutes les catégories.

## Commission 3x3

Les championnats départementaux ont commencé dans tous les départements.

Le Master de Ligue 3x3 se tiendra le 18 mai 2023 à SuperDévoluy.



# LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne  
13320 BOUC BEL AIR  
Tél : 07 64 72 02 26

[ligue@sudbasketball.fr](mailto:ligue@sudbasketball.fr)

Proposition d'organisation d'un tournoi 3x3 entreprises pour valoriser les partenaires des clubs, validée par l'ensemble des comités départementaux.

Une proposition de financement a été faite par la FFBB d'un terrain 3x3 + remorque/panier, que nous avons acceptée. L'ANS financera 80% du projet et la FFBB 10%, ce qui reste à la charge de la Ligue un delta de 3 000 euros à régler.

## **Commission Juridique/Règlement discipline**

Suite à certains matchs, la question s'est posée concernant certaines joueuses qui seraient « porteuses d'équipement du joueur non conformes au règlement ».

Le Comité Directeur veut réaffirmer sa volonté de faire respecter les règles sur les équipements des joueurs, un rappel doit être fait aux arbitres pour qu'ils y soient vigilants et fassent remonter d'éventuels incidents.

Validation de 2 nouvelles personnes en qualité de chargé de l'instruction : Nicolas CALONE, Guillaume LE LIGEOUR.

## **Point sur la Commission vivre ensemble**

L'opération « nos femmes ont du talent » va être relancée : la commission va renvoyer les dossiers de candidatures aux comités départementaux. L'idée étant de récompenser une femme par comité. Les modalités seront précisées lors d'une réunion de la commission le jeudi 27 novembre 2022.

Lors de la saison 2021-2022, 6 clubs ont renouvelé leur label citoyen, et 4 ont été labélisés. Pour la saison 2022-2023, ce sont 18 clubs qui doivent renouveler leur label, tandis que 2 clubs seront relancés car n'ont pas entrepris la démarche de renouvellement. La commission va jouer un rôle d'approche et d'information aux clubs concernés.

La 2<sup>ème</sup> session de formation formateurs de micro-basket s'est tenue début octobre, et 3 candidats de la Ligue ont été reçus, ce qui amène à 6 le chiffre de formateurs. L'objectif est d'avoir un candidat du département du 06 l'année prochaine pour établir une certaine proximité dans le suivi des structures mêmes.

Pour le micro-basket, les dates de formation seront communiquées très prochainement. A ce jour, 5 stagiaires ont commencé leur e-learning. Une fois que cela sera terminé, les sessions en présentiel pourront avoir lieu.

Les clubs n'ont pas reçu la visite des formateurs la saison dernière pour finaliser leurs formations. Des dates de passages vont être mises en place afin de finaliser la validation du label micro-basket.

## **Point sur la Commission Technique**

Statut de l'entraîneur : un point a été fait au début de la saison sur le diplôme requis, et un contrôle est prévu sur les entraîneurs, et les éventuelles sanctions seront appliquées.

La revalidation se fait avec les soirées de formation organisées par les comités départementaux. Toutes les dates sont connues, et sont accessibles sur le site de la Ligue.

## **Point sur la Commission Soutiens au club et développement**

Un récapitulatif est fait concernant le prêt des structures : on dénombre 34 prêts, actuellement 6 sont en accord. A noter qu'il y a près de 40% d'annulation des demandes.



# LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne  
13320 BOUC BEL AIR  
Tél : 07 64 72 02 26

[ligue@sudbasketball.fr](mailto:ligue@sudbasketball.fr)

A l'heure actuelle, il n'y a pas eu de retour concernant les clubs qui ont eu une subvention ou non au titre du PSF.

Plus aucun point à l'ordre du jour, la séance est clôturée à 13h00.

Le Secrétaire Général

Arnaud PETITBOULANGER

Le Président

  
JP BRUYERE

Jean-Pierre BRUYERE